



DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSOCIÉS : QUELQUES PRÉCISIONS

De quoi s'agit-il ?

Les DMA (déchets ménagers et assimilés) sont les déchets produits et triés par les ménages.

Ils peuvent être de différente nature : Collectes Sélectives (CS – le bac jaune), Ordures Ménagères Résiduelles (OMr – le bac gris), Biodéchets ou Verre.

Comment ces déchets sont-ils valorisés ?

Les collectivités les font trier de façon industrielle pour produire des matières normées pouvant être :

- soit recyclées et utilisées à la place de matières à extraire dans la nature (fibres de bois pour les papiers et cartons, résines vierges issues de la pétrochimie pour les plastiques, minerais pour les aciers, etc...).

- soit valorisées sous d'autres formes :

> en amendement organique en substitution à des produits

issus de l'industrie chimique (compost en substitution à des engrais),

> en énergie en substitution à des combustibles fossiles : biogaz issu de la méthanisation utilisé comme carburant ou réinjecté dans les réseaux et déchets valorisés énergétiquement pour produire de la vapeur utilisée par l'industrie, les réseaux de chaleurs urbains ou pour produire de l'électricité.

Enjeux associés à cette valorisation ?

- Maximiser la valorisation,
- Optimiser les coûts,
- Garantir de bonnes conditions de travail,
- Assurer la préservation de l'environnement.

À CHACUN SA (REY) SOLUTION !

Propositions et engagements de REY SOLUTIONS pour l'accompagnement dans le traitement de ces flux

Les solutions industrielles proposées par REY SOLUTIONS répondent aux objectifs suivants :

- Maximisation du taux de captage,
- Maîtrise et optimisation de la qualité des flux produits (taux de pureté),
- Dimensionnement maîtrisé en réponse à la variabilité de la densité des déchets à trier,
- Disponibilité maximale,
- Ergonomie prenant en compte les conditions de travail de chacun des intervenants,
- Minimisation de l'impact sur l'environnement (émissions sonores, consommation d'électricité, approvisionnement et fabrication de proximité...).

Nos solutions pour le traitement des Déchets Ménagers et Assimilés (équipements ou process complets) :

- Elles sont conçues et fabriquées par nos soins et prennent en compte toutes les exigences propres au tri de ce type de déchets (prescriptions INRS ED 914 et 6098, norme AFNOR X35-702, Prescriptions Techniques Minimales CITEO...pour les CS, la norme NFU 44-051 pour les composts...), les demandes spécifiques des clients, ainsi que nos retours d'expériences depuis 35 ans,

- Dimensionnées à partir de l'analyse croisée, réalisée avec le client, de ses flux et de la connaissance fine des déchets et matières à produire que nous avons acquise depuis 1988,

- Fabriquées en France avec un maximum de matériaux français, et dans une usine neutre en consommation d'électricité (grâce à l'installation de panneaux solaires en toiture produisant plus que notre consommation),

- Intégrant des technologies innovantes développées en interne et/ou avec des partenaires (ouvreuse de sacs OMr, système de gestion des stocks automatisée, robots de tri...).

